



› IA & Qualité en formation : processus de veille augmentée

18 septembre 2026

Missions du Carif-Oref Occitanie

Le Carif-Oref Occitanie assure des missions d'observation, d'information et de professionnalisation dans le champ de la formation professionnelle et de l'emploi en région :



Collecte de l'offre de formation

Référencer son offre de formation sur OFeli

Observation

Retrouver dispositifs et politiques publiques

Information

S'informer sur les métiers et les secteurs d'activité

Connaître l'Occitanie et ses territoires

Professionnalisation

Accéder au programme de professionnalisation

Utiliser notre site de veille Emploi Formation

S'abonner aux différentes rubriques !

Animations 2026 sur la démarche qualité en formation

Retrouvez les supports et enregistrements des animations sur les pages dédiées :

- › Les ressources spécifiques au label sur la [page « Certif'Région »](#)
- › La sous-traitance en formation et les spécificités de la certification sur la [page « Qualiopi »](#)
- › L'accès à l'offre de service RHF de l'Agefiph Occitanie sur la [page « Référents handicap »](#)
- › Les nouveaux enjeux IA et RSE/RSO sur la [page principale « Qualité en formation »](#)

Animation du jour disponible sous une semaine



Retrouvez les enregistrements des animations portant sur l'IA sur la [page des replays du programme de professionnalisation](#)



Cycle IA - Partie 1 - Renforcer la compétitivité et la visibilité
79 mn



Cycle IA - Partie 2 - Mobiliser les ressources internes
86 mn



Apprendre à apprendre avec l'IA comprendre, guider, s'adapter
53 mn



Badge 4

Je reste en veille sur la démarche qualité en formation

[Détails ici](#)

Nos prochains rendez-vous



IA & Qualité - Utiliser l'IA pour mettre en place un processus d'amélioration continue

Mardi 22 septembre 2026 de 10h00 à 12h00

Mêmes intervenants, même format



Certification Qualiopi : éclairage sur l'évolution du référentiel national qualité

Jeudi 15 octobre 2026 de 14h00 à 16h00



Certif'Région-Qualiopi : actualités

Mardi 20 octobre 2026 de 10h00 à 12h00

Des ateliers Certif'Région en présentiel en novembre !

Mardi 17 novembre 2026 à Toulouse en présentiel de 14h00 à 16h30

Mardi 24 novembre 2026 à Montpellier en présentiel de 9h30 à 12h00

Au programme aujourd'hui

Enjeux & cadre

Démonstration

Atelier pratique

Objectifs du jour

1. Construire un processus de veille augmentée par l'IA
2. Recueillir, analyser et exploiter sa veille, étape par étape
3. Sécuriser sa veille : sources fiables, droit d'auteur, RGPD

Échanges au fur et à mesure +
temps dédiés Q/R

Ressource : site de veille du Carif-Oref Occitanie

La veille Emploi-Formation déploie des outils complémentaires :

Bulletins de veille

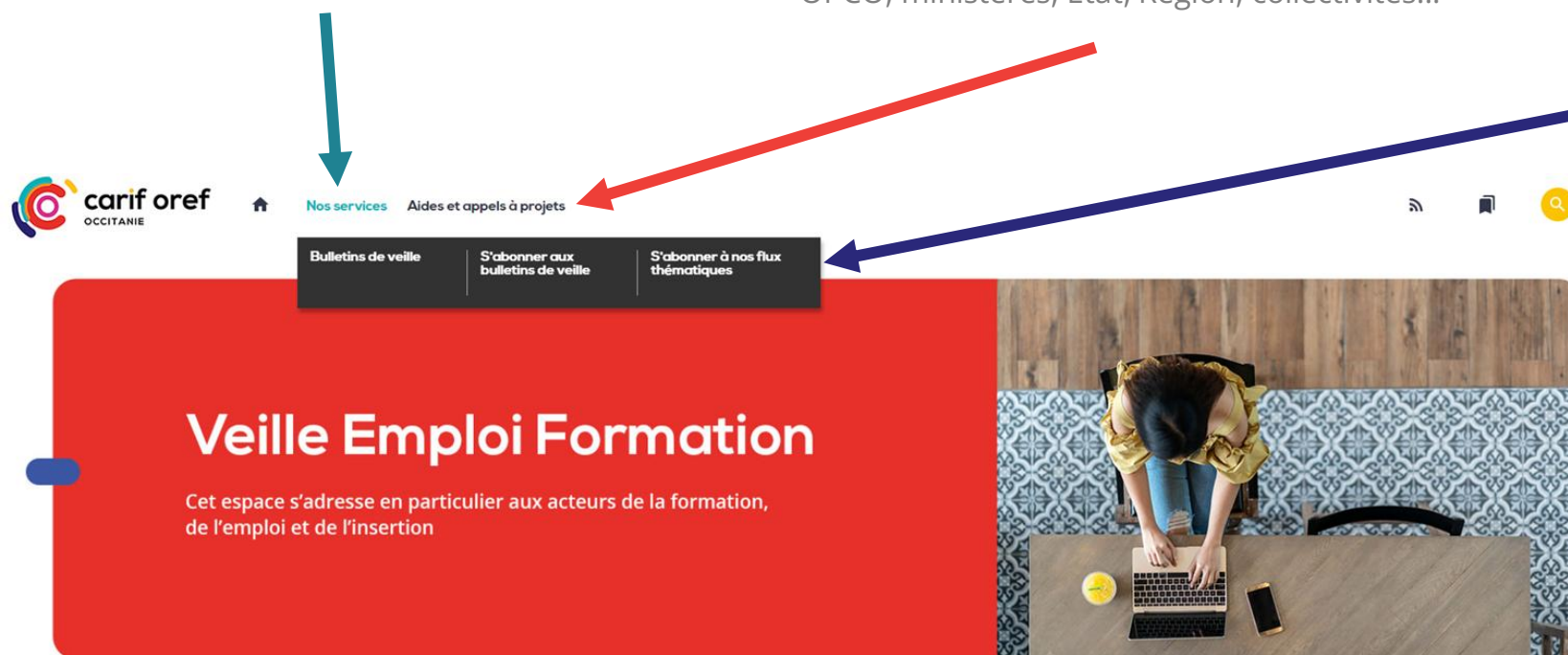
- > Recevoir le bulletin hebdomadaire : s'abonner
- > Consulter dans l'onglet « Nos services » (3 ans)

Aides et appels à projets

Retrouver les appels à projets, appels à manifestation d'intérêt et marchés publics **en cours** emploi-formation : OPCO, ministères, État, Région, collectivités...

Flux RSS thématiques

Utiliser la liste des 33 flux notamment : Qualité – Qualiopi – CertifRégion / RSE / Formation continue



Accédez au site de veille :

www.cariforefoccitanie.fr

- > Se professionnaliser
- > Veille Emploi Formation

Intervenants du jour



Magali DOURY
Fondatrice de la société D-CISIF
Consultante - formatrice en Formation Professionnelle



Hadrien TOMA
Fondateur de la société BASHROOM
Consultant et formateur expert IA appliquée à la pédagogie
et aux environnements d'apprentissage



Mandy LABADIE
Fondatrice de FINETHIQUE
Consultante RGPD, DPO externe, formatrice

Ressources partagées

- › Glossaire
- › Accès à la page web avec les prompts de l'atelier :
<https://bashroom-academy.gitlab.io/cariforefoccitanie-ia-qualite-construire-un-processus-de-veille-augmentee-par-ia/>

La page web fournie par Bashroom est en **open source**, sous licence MIT, qui autorise l'usage, la modification et la rediffusion.

Le dossier se télécharge et s'ouvre d'un simple double-clic, sans compte, sans installation et sans connexion : une fois enregistré, il est à vous et reste utilisable tel quel. Le lien ci-dessus mène toujours à la dernière version.

① Les textes à copier-coller depuis le lien n'ont pas été validés avec les intelligences artificielles grisées : ils fonctionnent peut-être très bien avec elles, nous ne l'avons simplement pas encore vérifié.

Veille augmentée : ce que l'IA ne voit pas

Augmentée ne veut pas dire déléguée.

Trois lignes rouges que l'outil ne voit pas : la fiabilité, le droit d'auteur et le RGPD.



Sécuriser vos pratiques et anticiper les réglementations
(RGPD, AI Act, droit d'auteur)

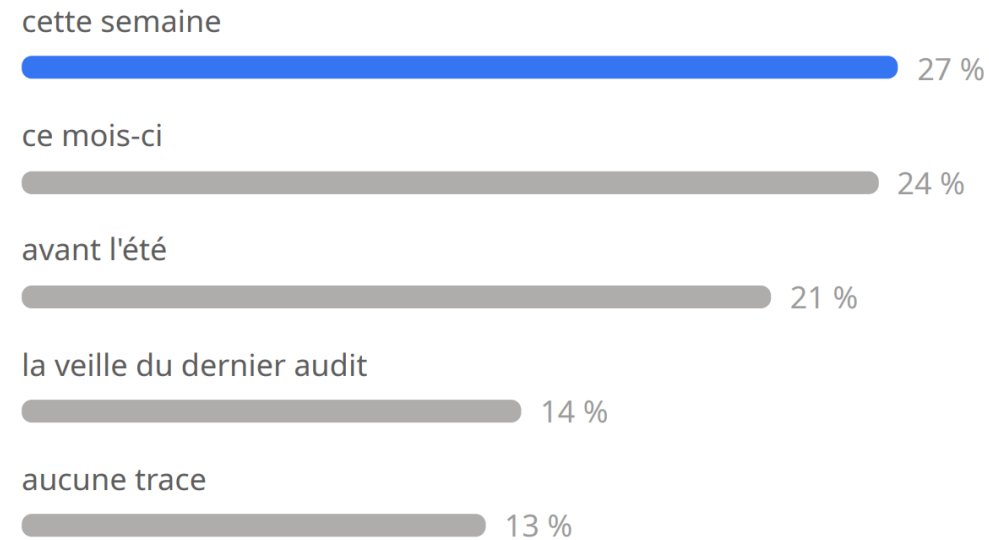
Jeudi 1^{er} octobre 2026 de 10h00 à 12h00

Sondages

En un mot : votre veille aujourd'hui, c'est... ?



À quand remonte votre dernière veille tracée ?



Processus de Veille

Processus de **collecte**, d'**analyse** et de **diffusion d'informations** stratégiques **pour anticiper les évolutions** dans un domaine spécifique.

Veille
légale et réglementaire
(formation professionnelle)

Veille
sur les évolutions
des compétences, des métiers
et des emplois

Veille
sur les innovations
pédagogiques et
technologiques

AUTRES : Veille Handicap, Veille RSE, Veille IA, Veille RGPD, Veille propriété intellectuelle, Veille concurrentielle, Veille Entreprise ...

Augmentée ne veut pas dire déléguée

L'IA accélère le recueil. Elle ne garantit ni la fiabilité, ni le respect du droit d'auteur, ni le RGPD. Cette responsabilité reste sur l'organisme.

1. Fiabilité

sources vérifiées,
pas d'hallucination

2. Droit d'auteur

reproduire n'est pas résumer

3. RGPD

données, souveraineté,
transferts

Exemple : Air Canada et l'affaire Moffatt, tribunal civil de Colombie-Britannique, février 2024

Le vrai sujet : la règle, la pratique, la preuve

L'IA ne crée pas de zone de non-droit : les textes existent (CPI, RGPD, AI Act). Elle déplace la difficulté vers la preuve de ce qu'on a réellement fait.

Trois plans à ne pas confondre :

- ce que dit la règle,
- ce qu'on fait en pratique,
- et ce qu'on peut prouver en cas de contrôle. La sanction se joue sur le dernier.

La consigne tient en trois gestes :

- **sources verrouillées,**
- **intervention humaine tracée,**
- **décision datée.**

Et la règle bouge : le Sénat propose une réponse graduée (concertation, puis présomption d'utilisation par la loi, puis taxation des fournisseurs et dépoyeurs d'IA).

Sources : Rapport Sénat n° 842 (2024-2025), IA et création ; CPI ; RGPD ; AI Act (règl. UE 2024/1689).

PARTIE I

Fiabilité des sources

L'IA propose, elle ne certifie pas.

En veille réglementaire, une erreur non vérifiée devient une non-conformité.

L'IA peut inverser le sens d'un texte

- **En veille réglementaire, une IA généraliste peut citer un article qui n'existe pas, une jurisprudence abrogée, ou inverser le sens d'un texte de Légifrance.**

Exemple : Mata contre Avianca, tribunal fédéral de New York, juin 2023.

- **Le réflexe : verrouiller les sources de l'outil et remonter à la source primaire officielle (Journal officiel, arrêt, délibération CNIL).**
- Exemple concret : une veille dont les sources sont bornées à Légifrance, au Sénat, à l'Assemblée nationale, à la CNS et à la DGCCRF, plutôt qu'une IA laissée libre de chercher partout.
- *L'humain valide et date : l'IA propose, elle ne certifie pas.*

PARTIE II

Droit d'auteur

La vraie question n'est pas « ai-je le droit de résumer »
mais « ai-je le droit de reproduire cette œuvre dans l'outil ».

Reproduire n'est pas résumer

La question n'est pas « ai-je le droit de résumer », mais « ai-je le droit de reproduire cette œuvre dans l'outil ».

- **Résumer une information, un fait, une décision ou l'esprit d'un texte : presque toujours libre.**
- **Téléverser le texte intégral d'une œuvre protégée est un acte de reproduction réservé à l'auteur : presque jamais permis.**

Exemple : [CJUE, Infopaq, affaire C-5/08, 16 juillet 2009.](#)

- Le droit d'auteur protège la forme d'expression, pas les idées ni les informations.

Reproduire un extrait (photocopie, numérisation d'un ouvrage ou d'un article) relève des accords du CFC, Centre Français d'exploitation du droit de Copie, qui en fixe les seuils : v1.cfcopies.com.

Peut-on charger ce document dans une IA ?

Type de document	Réponse
Livre, ouvrage	Non en entier. Courte citation saisie à la main, puis synthèse des idées.
Norme ISO / AFNOR	Non. Droit d'auteur ET licence l'interdisent. Passer par l'accès licencié.
Article de presse	Non en entier. URL + courte citation, puis synthèse. Licence CFC si diffusion.
Article de blog	Vérifier une licence Creative Commons. Sinon URL + courte citation, puis synthèse.
Source primaire (JO, arrêt, CNIL)	Oui, le plus souvent libre. Voie à privilégier.

Question à poser en séance : puis-je charger le référentiel Qualiopi dans l'IA pour m'aider à me mettre en conformité ?

TDM et opt-out : le débat porte sur la preuve

Définition. La fouille de textes et de données (Text and Data Mining, TDM) désigne toute technique d'analyse automatisée de textes et de données sous forme numérique afin d'en dégager des informations, notamment des constantes, des tendances et des corrélations (art. L122-5-3 CPI ; directive UE 2019/790, art. 2 et 4).

- **La TDM est autorisée par défaut, SAUF réserve de l'ayant droit exprimée de façon lisible par machine (l'opt-out).**
- Le rapport du Sénat 2025 « De la prédation au partage de la valeur » montre que tout se joue désormais sur l'effectivité de cet opt-out et sur la preuve.
- Depuis le 2 août 2025, l'AI Act impose aux modèles à usage général une politique de respect du droit d'auteur et un résumé détaillé des données d'entraînement.
- *À distinguer : l'entraînement du modèle (hors de notre main) et l'exploitation quotidienne par l'organisme.*

L'exception TDM est triplement limitée : contenus licitement accessibles seulement, opt-out possible mais aux modalités non définies, et test en trois étapes. Première décision favorable aux IA ([trib. Hambourg, 24/09/2024](#)), la CJUE devrait être saisie.

Sources : CPI art. L122-5 et L122-5-3, dir. UE 2019/790 ; Rapport Sénat n° 842 (2025) ; trib. Hambourg 24/09/2024 ; AI Act art. 53.

PARTIE III

Le RGPD de la veille

Recueillir, analyser, exploiter : à chaque étape, des données et des transferts à maîtriser.

La veille reste un traitement RGPD

- Une veille nominative (e-réputation, veille concurrentielle sur des personnes) est un traitement de données personnelles : base légale, information des personnes (art. 14, collecte indirecte), durée de conservation.

Exemple : Clearview AI, sanction CNIL du 17 octobre 2022, 20 M€.

- Le moissonnage (scraping) de données pour alimenter une veille est encadré : la CNIL a publié en 2025 sa 3e recommandation IA et des fiches intérêt légitime et web scraping.
- Souveraineté : une requête de veille révèle votre stratégie ; tapée dans une IA américaine, elle quitte le territoire (Data Privacy Framework fragilisé en 2026).
- Réflexe : minimisation et information des personnes, même quand la donnée vient d'une source publique. Accès libre n'est pas libre d'usage.

Source : CNIL, 3e recommandation IA (délib. 2025-041) et fiches web scraping / intérêt

Sondages

Si je laisse l'IA chercher seule toutes les nouveautés RGPD, respecte-t-elle la loi ?

Oui

10 %

Non

64 %

Je ne sais pas

26 %

Une information publique en ligne est-elle libre de droits pour ma veille ?

Oui

62 %

Non

33 %

Je ne sais pas

5 %

Puis-je faire de la veille concurrentielle en scrapant / moissonnant LinkedIn ?

Oui

11 %

Non

75 %

Je ne sais pas

15 %

3 interdits à retenir

- ✗ **Aucun document client, confidentiel ou avec données personnelles dans une IA grand public.**
- ✗ **Aucune norme ISO ou AFNOR chargée dans une IA : cumul droit d'auteur + violation de licence.**
- ✗ **Aucun article ou livre entier téléversé : on résume, on ne reproduit pas.**

Exemple : [le cas SAMSUNG \(avril 2023\)](#)

À emporter : une règle interne « ce que je fais / ce que je ne fais pas » en veille.

Sondages

Une IA vous a-t-elle déjà cité un texte qui n'existe pas ?

oui

59 %

non

23 %

je n'ai jamais vérifié

17 %

Place à la démonstration en direct

- › Présentation d'un outil de veille
- › Configuration d'une alerte

Les étapes du processus d'automatisation de la veille avec IA

Accéder à l'animation des étapes du processus sur ce lien : <https://gitlab.com/bashroom-academy/cariforefoccitanie-ia-qualite-construire-un-processus-de-veille-augmentee-par-ia>



Introduction :

- › les 2 problématiques de organismes
- › définitions des URL

```
1  2 problématiques:
2  - La loi & la réglementation
3  - La contrainte des IA
4
5  URL:
6  - https://meeting.com
7  - file//C://Users/Windows/mon_document.docx
8
9  URL:
10 - Corpus de confiance: candidates / suggérées
11 - Corpus de confiance: autorisées
12 - Sélectionnées
13
```

Pré requis pour démarrer l'atelier pratique dans les meilleures conditions

1. Une intelligence artificielle, au choix, avec une préférence pour celles capables de manipuler les fichiers de l'ordinateur, avec un compte professionnel
2. Un outil capable de manipuler des tableurs : Excel, LibreOffice Calc ou Numbers
3. Plusieurs informations pour travailler sur votre propre cas (facultatif, des exemples seront fournis) :
 - Numéro SIREN, ou à défaut, code NAF
 - Liste des formations et tout élément permettant de mieux les décrire
 - Liste des métiers ciblés par les formations
 - Descriptif des publics et modalités des formations : apprentis, demandeurs d'emploi, salariés, travailleurs non-salariés, présentiel, à distance, alternance, ...
 - Un sujet de veille pertinent

Expérimentez par vous-même

- › Configuration d'une veille sur un thème précis
- › Création d'un tableau de bord simple

Accès à la page web avec les prompts de l'atelier

<https://bashroom-academy.gitlab.io/cariforefoccitanie-ia-qualite-construire-un-processus-de-veille-augmentee-par-ia/>

La page web fournie par Bashroom est en **open source**, sous licence MIT, qui autorise l'usage, la modification et la rediffusion.

Le dossier se télécharge et s'ouvre d'un simple double-clic, sans compte, sans installation et sans connexion : une fois enregistré, il est à vous et reste utilisable tel quel. Le lien ci-dessus mène toujours à la dernière version.

① Les textes à copier-coller depuis le lien n'ont pas été validés avec les intelligences artificielles grisées : ils fonctionnent peut-être très bien avec elles, nous ne l'avons simplement pas encore vérifié.

Restez informés :

cariforefoccitanie.fr

 05 62 24 05 99

